

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 1 / 4

Edition révisée n° : 1

Date : 11 / 3 / 2013

Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

HALOSOL 4000 toutes teintes**24780E**

1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ

Nom commercial : HALOSOL 4000 toutes teintes
Référence : 24780E
Identification de la société : HBF
Le Futur Building II
1280 Avenue des Platanes
34970 Lattes FRANCE
Tél. : (+33) (0) 4.67.68.34.52
Fax : (+33) (0) 4.99.53.92.23

N° de téléphone en cas d'urgence : ORFILA : (+33) (0)1 45 42 59 59
e-mail : contact@habitationbatiment.com

2 IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange : Selon la Directive pour les préparations 1999/45/CEE le produit est classé non dangereux.

3 COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances : Ce produit n'est pas dangereux.

Nom de la substance	Contenance	N° CAS	N° CE	N° annexe	No. REACH	Classification
Eau	: Entre 1 et 10 %	7732-18-5	231-791-2	----	----	-----

4 PREMIERS SECOURS

- **Informations générales** : Appeler un médecin. Evacuer la victime vers une zone non-contaminée. La garder au repos et au chaud. Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente.
Si la quantité absorbée est importante, la zone contaminée étendue, ou qu'une indisposition se développe, faire immédiatement appel à un médecin.
- **Inhalation** : Faire respirer de l'air frais. Un apport d'air peut être nécessaire. Evacuer la personne vers une zone non-contaminée.
En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle.
- **Contact avec la peau** : Ne pas utiliser de solvant ou diluant. Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude.
- **Contact avec les yeux** : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes.
Consulter un médecin si la douleur ou la rougeur persistent.
- **Ingestion** : En cas d'ingestion rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). Ne pas faire vomir.
Appeler immédiatement un médecin. Si possible montrer cette fiche. A défaut montrer l'emballage ou l'étiquette.

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- **Classe d'inflammabilité** : Le produit n'est pas inflammable.
- **Moyens d'extinction** : Brouillard d'eau. Poudre sèche. Mousse résistant à l'alcool. Dioxyde de carbone.
- **Protection contre l'incendie** : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire. Rester du côté d'où vient le vent.
- **Méthodes spécifiques** : Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

HBF

Le Futur Building II 1280 Avenue des Platanes 34970 Lattes FRANCE
Tél. : (+33) (0) 4.67.68.34.52
Fax : (+33) (0) 4.99.53.92.23

En cas d'urgence : ORFILA : (+33) 01.45.42.59.59

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 2 / 4

Edition révisée n° : 1

Date : 11 / 3 / 2013

Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

HALOSOL 4000 toutes teintes**24780E****6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL**

- **Précautions générales** : Evacuer et restreindre l'accès.
- **Pour les secouristes** : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage. Voir Rubriques 7 et 8.
- **Précautions pour l'environnement** : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.
- **Méthodes de nettoyage** : Absorber le produit répandu aussi vite que possible au moyen de solides inertes tels que l'argile ou la terre de diatomées. Utiliser des conteneurs de rejet adéquats.

7 MANIPULATION ET STOCKAGE

- **Précautions spéciales** : Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité.
- **Protection individuelle** : Voir Rubrique 8.
- **Mesures techniques de protection** : Assurer une extraction ou une ventilation générale du local afin de réduire les concentrations de brouillards et/ou de vapeurs.
- **Manipulation** : Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

8 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

- **Protection respiratoire** : Consulter le CHSCT, le Médecin du Travail, ou la Fiche Pratique ED98 de l'INRS.
- **Protection des yeux et du visage** : Consulter le CHSCT, le Médecin du Travail, ou la Fiche Pratique ED798 de l'INRS pour choisir l'équipement le plus adéquat.
- **Protection des mains** : Une crème pour la peau peut être utilisée. Consulter un fabricant d'EPI, la Fiche Pratique ED112 de l'INRS, ou notre service sécurité. Selon le produit chimique et le temps de contact, l'utilisateur sera aiguillé vers des gants jetables, d'épaisseur inférieure à 200µm, ou vers des gants réutilisables, plus épais. Leur nature chimique sera choisie avec soin. Porter des gants adaptés à la manipulation des substances figurant au paragraphe 3.
- **Ingestion** : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
- **Hygiène industrielle** : Assurer une extraction ou une ventilation générale du local afin de réduire les concentrations de brouillards et/ou de vapeurs. Des rince-œil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition. Après le travail, se doucher abondamment à l'eau et au savon.
- **Général** : S'assurer, auprès du CHSCT ou du Médecin du Travail, que les équipements de protection individuelle et collective soient adaptés aux produits manipulés. Sensibiliser le personnel au port des équipements de protection individuelle (EPI).

9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- **Données physico-chimiques** : Valeurs indicatives obtenues pour la référence blanche. De légers écarts peuvent être constatés pour les autres teintes.
- **Etat physique à 20°C** : Liquide visqueux
- **Densité** : 1.184
- **Point d'éclair (°C)** : > 60°C (estimé)
- **pH** : Non déterminé.
- **Extrait sec (%)** : 44.7

HBF

Le Futur Building II 1280 Avenue des Platanes 34970 Lattes FRANCE

Tél. : (+33) (0) 4.67.68.34.52

Fax : (+33) (0) 4.99.53.92.23

En cas d'urgence : ORFILA : (+33) 01.45.42.59.59

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 3 / 4

Edition révisée n° : 1

Date : 11 / 3 / 2013

Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

HALOSOL 4000 toutes teintes**24780E****9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES (suite)**

- COV (g/l) : 47
- Classe de COV : iPA
- Point d'ébullition initial - intervalle d'ébullition (°C) : 100°C

10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**Stabilité chimique** : Stable dans des conditions normales d'utilisation.**11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES****Toxicité aiguë**

- **Ingestion** : Bien qu'aucun effet défavorable sur la santé n'ait été noté, il est vivement conseillé de ne pas avaler le produit.
 - **Inhalation** : Non considéré comme particulièrement dangereux par inhalation dans des conditions normales d'utilisation.
 - **Cutanée** : Non considéré comme particulièrement dangereux au contact de la peau.
 - **Oculaire** : Non considéré comme particulièrement dangereux pour les yeux dans des conditions normales d'utilisation.
- Sensibilisation** : Non considéré sensibilisant.
- Evaluation CMR** : Non considéré cancérigène, ni mutagène, ni reprotoxique.

12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

- Information relative aux effets écologiques** : Aucune donnée disponible.
- Précautions pour l'environnement** : Eviter le rejet dans l'environnement.
- Evaluation PBT et vPvB** : Ce produit n'est pas considéré persistant, bioaccumulable, ni toxique (PBT).

13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

- Généralités** : Eviter le rejet dans l'environnement. Ne pas déverser dans les égouts ou les cours d'eau.
Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Au préalable, le vider complètement et laisser l'étiquette de sécurité.
Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

- **Polluant marin IMDG** : Non

15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**Classification selon le règlement 1999/45/CE (DPD)**

- Pictogrammes de danger** : Aucun(e).
- Phrases R** : Aucun(e).

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 4 / 4

Edition révisée n° : 1

Date : 11 / 3 / 2013

Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

HALOSOL 4000 toutes teintes**24780E****15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES (suite)**

Phrases S : Aucun(e).

15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**Classification selon le Règlement 1272/2008 (CLP)****Classes de danger :****16 AUTRES INFORMATIONS****Utilisations recommandées & restrictions** : Les spécifications et les informations techniques du produit peuvent être obtenues chez votre fournisseur.**Date d'impression** : 14 / 4 / 2014

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au Règlement 1907/2006 (REACH) de la Commission Européenne.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document